

Les Haies

N° 36 • janvier 2019

Le journal municipal de la commune des Haies

« Les temps forts »

Une année en images dans notre commune des Haies



Inauguration garderie P. 11



Sécurité routière P. 12



Centenaire 11/11/18 P. 24

Sommaire

→ Le mot du Maire

VIE COMMUNALE

- La mairie vous accueille 4
- Conseils municipaux 4
- Le Fil des Haies 4
- Les agents municipaux 4
- Boîte à idées 4
- Site internet 4
- Site Facebook 4
- CCAS : repas des aînés 5
- Résultat du concours photo 2018 5
- Nouveau concours photo 2019 5
- Cimetière 6
- Tarifs salle des Haies 6
- La fête des voisins 7
- Tarif de location Espace Pierre Bret au Fautre 7
- Budget / Fiscalité 8

ACTUALITÉS

- Urbanisme - PLU 9
- Agriculture sur notre territoire 10
- Travaux réalisés en 2018 11
- Extension de la garderie 11
- Sécurité routière 12
- Secourisme 12
- Borne de recharge électrique 13
- Tri sélectif au cimetière 13
- Projets à venir 13
- Subvention classe verte 14
- Modification du PLU 14
- Assainissement 14

GRANDIR AUX HAIES

- Petite enfance 15
- L'école 15
- La garderie 16
- La cantine 16
- TAP 17
- Les parents d'élèves 17

ASSOCIATIONS

- Le Sou des Ecoles 18
- Association culturelle 18
- La bibliothèque 19
- Les Zazous 20
- Les Haies en fleurs 20
- La pétanque des Haies 21
- La chasse 21

TEMPS FORTS p.22

HISTOIRE

- 1918 - 2018 : il y a 100 ans 24

INTERCOMMUNALITÉ

- FNACA 25
- SIVU piscine de Loire sur Rhône 25
- Syndicat du Fautre 25
- ASQV 25
- ASQV Section Football 26
- La chorale 27
- Natation, cardio, gym... 27
- La paroisse 28
- Maintien à domicile et aide à la personne 29
- L'AIAD en 2018 29
- Le Parc du Pilat 30
- Projet SMAP 31
- Classe en 8 32

AINSI VA LA VIE p.34

VOUS LES CONNAISSEZ ? p.35

AGENDA p.39

NUMÉROS UTILES p.40

CCAS

P. 5

P. 12

Secourisme

P. 15

École

Les Haies

est une publication annuelle de la mairie des Haies.

Adresse : 450 rue des Champs Blancs - 69420 Les Haies
mairie@leshaies.fr
Tél : 04 74 56 89 99

Directeur de publication : Laurence Lemaître.

Direction de la rédaction : Fanny Palluy

Rédacteurs : conseil municipal, responsables de structures et représentants des associations.

Création graphique et impression :

LOCAMAIL SYSTEM, Ecully.

Magazine gratuit distribué sur toute la commune.



Le mot du maire

Chers Hayardes, Chers Hayards,

L'année 2018 a marqué un changement important dans l'organisation de notre commune : la fusion et la création de Vienne-Condrieu-Agglomération.

Cette fusion s'est gérée en bonne intelligence, et l'équipe municipale est guidée par deux objectifs majeurs dans ce nouveau projet :

- assurer de meilleurs services à chacun
- conserver l'identité de notre village des Haies dans ce nouvel ensemble.

Un soir de janvier 2018 se déroulaient à Vienne les vœux de la nouvelle Agglomération née quelques jours plus tôt. Chaque Maire avait pour consigne de présenter en une minute sa commune à l'ensemble des 30 Conseils Municipaux présents.

Je vous livre ci-dessous ce qui fût ma manière très personnelle de présenter notre cher village.

Je l'espère fidèle à votre vision.

Présenter les Haies en une minute chrono
Tel est le défi proposé par la nouvelle Agglo
Je vais m'y conformer et devoir aller vite
Pour en faire une présentation complète et construite.

Les HAIES c'est la nature, la rando et le vélo
Que de découvertes dans ses multiples hameaux
Ici l'agriculture n'a pas dit son dernier mot
On y trouve des Rigottes, du lait, du miel ou des agneaux.

Les habitants des Haies s'appellent les Hayards
Ils aiment se retrouver souvent, le Hayard est un fêtard.
Toutes les occasions sont bonnes, et forts de plein d'associations
Nous concurrencerons bientôt Vienne en nombre d'animations.

Les HAIES c'est pour l'environnement un véritable engagement.
Géothermie depuis 20 ans, exit les phytos, à la cantine on cuisine bio.
Les HAIES c'est aussi le premier Smart Grid Rural de France
A Paris, Djakarta ou Hambourg nous donnons des conférences.

Je vais devoir m'arrêter pour ne pas faire trop long.
Alors ce soir tous ensemble souhaitons
Longue vie, prospérité et considération
A Vienne Condrieu Agglomération.

Il est vrai que la fonction de Maire n'est pas facile tous les jours. Mais l'essentiel est de ne pas se sentir seule.

J'ai l'immense chance d'être entourée d'une équipe municipale exceptionnelle de motivation, d'humilité et de créativité, ainsi que d'habitants majoritairement compréhensifs et bienveillants.

Alors Merci à chacun pour sa contribution à la bonne marche de ce village dont nous pouvons tous être fiers.

Bonne lecture !
Laurence LEMAITRE, Maire



La mairie vous accueille

Lundi et mercredi de 13h30 à 17h.
Mardi de 8h30 à 12h.
Vendredi de 16h30 à 19h.
Permanences du maire et des adjoints le vendredi de 16h30 à 19h.

Site internet

Retrouvez toutes les actualités du village sur le site internet www.leshaies.fr.

Responsables associatifs, transmettez-nous vos informations, nous les mettrons en ligne. Comptes-rendus des Conseils Municipaux, Arrêtés pris par la mairie sont également disponibles.

Conseils municipaux

Vous souhaitez vous tenir au courant de toutes les décisions concernant votre village ? Comprendre comment les décisions sont prises ? Assister aux débats lors des Conseils ? Sachez que nos séances de Conseils Municipaux sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à venir. La seule règle : ne pas intervenir dans la réunion. Que ce soit pour connaître les dates des prochains conseils, ou pour consulter les comptes-rendus détaillés, rendez-vous sur le site internet www.leshaies.fr. Toutes ces informations sont par ailleurs affichées en mairie.

Le Fil des Haies

Le Fil des Haies, c'est une communication mensuelle entre vous et nous. Essentiellement diffusé par mail, il vous informe de toutes les manifestations communales, vous donne des informations administratives, des nouvelles intercommunales, etc... Bref, c'est le lien indispensable à ne pas rater ! Il est diffusé chaque fin de mois. Si vous ne le recevez pas, **transmettez à la mairie votre adresse mail**, qui ne sera utilisée que dans ce but et en aucun cas transmise à un tiers.

Pour ceux qui n'auraient pas d'adresse mail, une distribution en boîte aux lettres est également possible. Faites-vous connaître.

Enfin, sachez que tous les numéros du Fil sont en ligne sur notre site internet www.leshaies.fr dans la rubrique Communication.

Responsables d'association, vous pouvez nous transmettre vos informations à intégrer avant le 20 du mois pour une diffusion le dernier vendredi du mois.

Site Facebook

Suivez la vie du village sur la page Facebook « Les Haies ». Pas besoin d'avoir un compte Facebook pour la consulter. <https://www.facebook.com/leshaies69420/>



Boite à idées

N'oubliez pas qu'une boîte à idées est à votre disposition dans le hall de la mairie. Enfants et adultes peuvent y déposer des idées de projets pour le village, des propositions d'améliorations... Le Conseil Municipal n'a évidemment pas le monopole des bonnes idées, c'est bien l'affaire de tous ! Alors n'hésitez pas, c'est une façon de participer activement à l'évolution de notre village.

Les agents municipaux

Depuis la rentrée scolaire 2018 et suite aux nouvelles modifications des rythmes scolaires (retour à la semaine de 4 jours) les plannings de plusieurs agents municipaux ont été impactés. Ces plannings ont été retravaillés avec les agents concernés qui ont su s'adapter pour garantir un service de qualité. L'ouverture de la garderie a été étendue et les enfants peuvent désormais être accueillis dès 7h00 du matin. Les temps d'activités périscolaires (TAP) n'ont malheureusement pas pu être maintenus, les subventions d'état mises en place à cet égard ayant été complètement supprimées. L'organisation autour du ménage de l'école, de la garderie et de la salle des fêtes a également été repensée.



CCAS – Repas des aînés

Le traditionnel repas des Aînés organisé par le CCAS et offert par la municipalité, s'est déroulé le dimanche 21 janvier 2018 dans la salle Pierre Bret au Fautre. Le traiteur 4S a régalé la centaine de convives tandis que le musicien et chanteur Noël Gardier assurait avec brio la partie animation, accompagné pour quelques airs par l'accordéon d'Hervé Capuano. L'apparition surprise du Lucien et une chorégraphie rythmée du conseil municipal ont complété ce moment chaleureux.

Ceux qui ne pouvaient pas être présents ont reçu un colis apporté par les membres du CCAS.



CCAS – Animation à l'hôpital

Comme tous les 2 ans, le CCAS assure une animation et un goûter à l'hôpital de Condrieu. Le lundi 25 juin 2018 après-midi, plusieurs membres du CCAS se sont retrouvés autour du chanteur guitariste Noël Gardier qui a su captiver son auditoire. La quarantaine de résidents et le personnel présents ont beaucoup apprécié cette parenthèse musicale dans le quotidien de l'hôpital.



Résultat du concours photo 2018 « Les Haies, un coin de nature »

Une exposition à la salle des fêtes en parallèle à la cérémonie du 11 novembre 2018 a permis de découvrir les 15 photos réalisées par les photographes amateurs du village qui ont participé au troisième concours photo organisé par la municipalité sur le thème « Les Haies, un coin de nature ». Le jury constitué par les habitants présents et le conseil municipal a choisi la photo représentant une vue du village depuis Vérance. C'est ce cliché qui fait la première page de ce bulletin. Merci à tous les autres participants dont vous découvrirez une partie des clichés au fil des pages de ce bulletin.



Sentier de neige
par Loïc Durieu



Pré des Varines
par Marie-Lou Capuano



Chêne de la Sainty
par Jean-Claude Faya

Nouveau concours photo 2019 : « L'eau dans tous ses états »

Janvier à octobre 2019

La Mairie des Haies souhaite reconduire un concours photo gratuit « **L'eau dans tous ses états** » pour permettre à tous, enfants et adultes de donner une vision de son lieu de vie. Le but est de mettre à l'honneur Les Haies à travers les talents artistiques des photographes amateurs locaux.

Les gagnants auront le privilège d'illustrer par leurs photos le bulletin municipal 2020 et le site internet. Le lauréat fera la première page !

Le thème de cette année tourne autour de l'eau sous toutes ses formes et couleurs... La palette est largement ouverte.

Le bulletin d'inscription (disponible en Mairie et sur le site internet <https://www.leshaies.fr>) doit être complété et signé. Il sera envoyé avec les photos numériques **au plus tard le 27 octobre 2019** par messagerie électronique à la mairie à l'adresse suivante : mairie@leshaies.fr

A vos appareils !



Cimetière

Le renouvellement d'une concession funéraire n'est pas automatique (sauf concessions perpétuelles). Il appartient au concessionnaire d'effectuer les démarches de renouvellement auprès de la mairie, de même que les demandes de travaux pour faire construire un monument ou un caveau (déclaration préalable en mairie).

L'entretien d'une sépulture incombe au concessionnaire ou à ses héritiers.

Conformément à la législation, la municipalité a procédé le 1er juillet 2016, à la pose d'un affichage sur 3 tombes à l'abandon en vue d'une reprise de ces concessions.

Tarifs des concessions	Durée de concession	Montant en €
Pleine terre 2,75 m ²	15 ans	100
	30 ans	200
Pleine terre 5,50 m ²	15 ans	200
	30 ans	400

Tarifs de concession de cases du columbarium	Durée de concession	Montant en €
	15 ans	150
	30 ans	280

TARIFS DE LA SALLE DES FETES DES HAIES

Associations et Habitants des HAIES

Apéritif	88.50 €
Après-midi (12h jusqu'à 20h)	147.50 €
Après-midi + soirée (12h jusqu'à 3h du matin)	215.00 €
Salle gardée le lendemain	43.00 €

Associations et Personnes Extérieures aux HAIES

Apéritif	195.00 €
Matinée (jusqu'à 20h)	325.00 €
Matinée + soirée	595.00 €
Soirée (18h jusqu'à 2h du matin)	325.00 €
Salle gardée le lendemain	43.00 €

Organisations Syndicales ou Professionnelles

Demi-journée	56.00 €
Journée	105.00 €

Caution

Pour toutes personnes réservant la salle	300.00 €
Pour les petits dégâts, bruits excessifs à l'extérieur, salle des jeunes et sur louage de la salle à une tierce personne	100.00 €

Nettoyage

Personne de la Commune	50.00 €
Personne extérieure à la Commune	65.00 €

Les cautions doivent être versées au moment de la réservation de la salle.

Il faut impérativement respecter le plan de rangement des tables et des chaises affiché dans la salle sinon la caution de 100 € sera retenue.

TARIFS DE LOCATION DES TABLES ET DES BANCS

Le tarif de la location des bancs et tables par la mairie ne change pas :

La table + 2 bancs = 2 euros

Pour le bon déroulement de ce service, une **caution de 100 euros** est demandée.

Les tables sont à récupérer le vendredi soir à partir de 18h à la mairie, le paiement est exigé lors du retrait et la restitution a lieu également le vendredi soir suivant à partir de 18h.



La fête des voisins

Un moment de convivialité

Créée en 1999, elle prend chaque année plus d'ampleur. C'est une date nationale fixée le dernier vendredi de mai, mais qui peut être modulée selon les disponibilités de

chacun. C'est l'occasion de se réunir entre voisins autour d'un apéritif, d'un repas ou d'un buffet.

A cette occasion, la municipalité met à disposition gratuitement tables et bancs.

Se renseigner en mairie.

Syndicat Intercommunal Sport et Culture - Les Haies - Longes - Trèves
A partir du 1/09/2017 jusqu'au 31/12/2019
Se renseigner en mairie.

TARIF DE LOCATION DE L'ESPACE PIERRE BRET AU FAUTRE

Particuliers habitant les 3 communes adhérentes	LOCATION	CAUTION
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h	355 €	2.000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 8h	619 €	2.000 €
Du Dimanche - 9h à 22h	513 €	2.000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 8h	731 €	2.000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 22h	883 €	2.000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 22h	1 086 €	2.000 €
Réveillon de Noël, Saint Sylvestre	619 €	2.000 €
Jours fériés	513 €	2.000 €
Jours avant et après jours fériés	274 €	2.000 €

Associations ayant leur siège sur les 3 communes	LOCATION	CAUTION
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h	213 €	2.000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 8h	355 €	2.000 €
Du Dimanche - 9h à 22h	291 €	2.000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 8h	401 €	2.000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 22h	477 €	2.000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 22h	579 €	2.000 €
Réveillon de Noël, Saint Sylvestre	355 €	2.000 €
Jours fériés	291 €	2.000 €
Jours avant et après jours fériés	274 €	2.000 €

Particuliers extérieurs aux 3 communes, associations ayant leur siège à l'extérieur des 3 communes	LOCATION	CAUTION
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h	639 €	2.000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 8h	1 167 €	2.000 €
Du Dimanche - 9h à 22h	954 €	2.000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 8h	1 391 €	2.000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 22h	1 695 €	2.000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 22h	2 101 €	2.000 €
Réveillon de Noël, Saint Sylvestre	1 167 €	2.000 €
Jours fériés	954 €	2.000 €
Jours avant et après jours fériés	274 €	2.000 €





Budgets / fiscalité

Dans une commune, plusieurs budgets primitifs sont à voter chaque année :

Le budget principal de la commune (budget détaillé disponible en mairie sur demande) :

- Budget principal prévisionnel fonctionnement 2018 = 469 037 €
- Budget principal prévisionnel investissement 2018 = 291 284 €

Investissements menés en 2018 sur la commune : toit de l'église, rénovation/agrandissement de la garderie, sécurité routière, défibrillateur... Ces investissements sont soutenus financièrement par l'Etat, la Région AURA et le Département du Rhône.

Le budget assainissement :

Au 1er janvier 2018, c'est Vienne-Condrieu-Agglomération qui a repris la compétence assainissement (individuel et collectif). Avec cette compétence ont également été transférés les budgets fonctionnement et investissement de l'assainissement. Aucun budget assainissement n'a donc été voté en 2018 au niveau communal.

A noter cette année 2018 concernant la fiscalité :

Un lourd travail a été mené durant la fusion entre la CCRC et Vienne-Agglomération, pour évaluer très précisément les impacts fiscaux potentiels de la fusion sur les niveaux d'imposition des ménages. En effet, pour une commune comme les Haies :

- L'intercommunalité ayant le statut d'agglomération en fiscalité unique, les taxes liées aux entreprises (type CFE) ne sont désormais plus perçues par la commune, mais par l'Agglomération.
- Concernant les 3 autres taxes (foncier non bâti, foncier bâti, habitation) :



Les **taux communaux** du foncier non bâti et du foncier bâti n'ont pas changé (33.8% - 8.79%)



Le **taux communal** de taxe d'habitation a diminué (de 14.16% à 9.3%)



Les **taux intercommunaux** ont globalement diminué : (foncier non bâti de 17.83% à 2.52% ; foncier bâti de 3.07% à 0%) ; hausse pour l'habitation (de 5.53% à 7.81%)



Une augmentation importante à noter : la **taxe ordures ménagères**, passée de 4% à 8%. En effet, le taux de 8% correspond au coût réel du service, l'objectif étant d'autofinancer totalement ce service par les usagers qui en bénéficient

Indépendamment des variations des valeurs locatives sur lesquelles nous n'avons pas la main, les calculs ont été menés dans l'intérêt des administrés, afin que cette fusion soit indolore fiscalement. Et l'objectif semble atteint chez la plupart des ménages.

Si toutefois vous aviez des questions concernant vos impositions, des incompréhensions, n'hésitez pas à venir en discuter en prenant RV lors des permanences du vendredi soir.





Urbanisme - PLU

La Commune est dotée depuis 2016 d'un Plan Local d'Urbanisme. Il fixe les règles de construction à respecter dans chacune des zones définies sur le territoire communal. Lors de toute modification de l'environnement bâti de sa propriété ou de sa division dans l'intention de bâtir, chaque propriétaire est tenu préalablement d'obtenir une autorisation d'urbanisme.

Celles-ci sont regroupées en 4 documents :

- le permis de construire,
- le permis de démolir,
- le permis d'aménager,
- la déclaration préalable.

Le service urbanisme de la Mairie se tient à votre disposition pour vous orienter sur la procédure administrative à mettre en œuvre en fonction de votre projet.

PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRÉS EN 2018

Nom du pétitionnaire	N° du PC	Objet de la construction	Accepté le
MOURIER Nicolas	069 097 18 00001	Extension maison d'habitation	23/03/2018

DÉCLARATIONS PRÉALABLES OBTENUES EN 2018

Nom du pétitionnaire	N° du DP	Objet de la construction	Accepté le
GABERT Jean-Claude	069 097 18 00001	Rénovation d'une toiture	05/03/2018
BERNE Franck	069 097 18 00002	Pose de Velux	21/03/2018
BUENDIA Frédéric	069 097 18 00003	Construction d'un abri voiture	27/03/2018
PALLUY Stéphane	069 097 18 00004	Création d'un bureau	27/03/2018
GOUTTENOIRE Sylvain	069 097 18 00005	Construction d'un abri de jardin	20/04/2018
RICHER Emmanuel	069 097 18 00006	Réfection d'une toiture	19/04/2018
FAURE Clément	069 097 18 00007	Création d'ouverture + changement de tuiles	18/05/2018
MAIRIE LES HAIES	069 097 18 00008	Changement de menuiserie en PVC à la garderie	02/07/2018
CERQUA Sandrine	069 097 18 00009	Construction d'un abri de jardin	29/08/2018

Je veux faire des travaux chez moi. Quelles formalités accomplir ?

Abri de jardin	Emprise au sol entre 5 et 20 m ² Emprise au sol > 20 m ²	DP PC
Aspect extérieur	Travaux modifiant l'aspect extérieur de la façade (ravalement, création d'ouverture...) Travaux modifiant l'aspect extérieur de la façade avec changement de destination (ex : réhabilitation de grange en habitation)	DP PC
Changement de destination	Sans modification de façade	DP PC
Extensions (d'habitation, d'annexes, de piscines...)	Tout dépend de la localisation du terrain, de la teneur des travaux et des surfaces construites ou à construire.	DP ou PC
Piscines	> 10 m ²	DP
Véranda	< 20 m ² (ou 40 m ² en zone urbaine) > 20 m ²	DP PC
Murs	Hauteur > 2 m	DP



Agriculture sur notre territoire

Une deuxième sécheresse plus importante que 2017 a touché notre territoire, conséquence de températures élevées et d'une pluviométrie quasiment nulle de juillet à octobre.

Si les stocks de fourrages étaient importants au printemps, le manque de pâtures l'été et l'automne a déjà entamé une partie de ceux-ci.

Cette sécheresse étant au niveau national, les fourrages ont atteint des prix exorbitants.

La situation économique des agriculteurs étant déjà difficile, cette période risque encore plus de les fragiliser.

Comme si cela ne suffisait pas..... !

L'Europe a demandé à la France de redéfinir les zones de « handicap naturel » donnant droit à des aides.

Ces aides parfois mal perçues permettent de préserver l'agriculture sur des zones difficiles et d'occuper des territoires qui seraient abandonnés.

Malgré la mobilisation des agriculteurs, l'administration, sur des critères incompréhensifs et opaques a décidé de supprimer cette zone pour 4 communes du plateau :

Les Haies, Trèves, Echaldas, Loire sur Rhône

Tout en maintenant, voire rajoutant des communes alentour.

Les aides qui en découlaient, liées à l'élevage, seront supprimées.

Ce sera un manque à gagner allant de 2 000 à 8 000 € selon les exploitations.

Sur nos communes, ce manque à gagner touche des fermes à taille humaine, pratiquant une agriculture raisonnée ou bio (répondant à une demande de plus en plus importante des consommateurs), certains ayant fait le choix de la vente directe en circuit court.

Que voulons nous promouvoir comme agriculture ?

Qui va vouloir venir s'installer sur nos plateaux ?

Que vont devenir nos exploitations ?

Il est urgent qu'à tous les niveaux de décision, on se mobilise pour sauver notre AGRICULTURE.





Travaux réalisés en 2018

Extension de la garderie

Pour le bien-être des enfants et de leurs encadrantes, il était impératif de faire un agrandissement de notre garderie communale. Ces travaux ne pouvaient être réalisés que pendant les vacances scolaires d'été. Notre conseil municipal a donc lancé un appel d'offres. 3 groupements d'entreprises ont candidaté. Après études détaillées des devis, le choix a été fait pour le groupement d'entreprises représenté par SAS JULLIEN, titulaire du lot Menuiserie, le lot Electricité par l'entreprise GRENOT, le lot Platerie-Peinture-Plafond par l'entreprise BSM.

Voici quelques détails techniques, de coût et de délais :

- La surface de l'ancienne garderie (construite en 2001) est d'environ 51 m². Doublage des cloisons par un complexe de 12 cm pour isolation thermique et acoustique sur toute la longueur côté cour et d'un complexe de 8 cm côté mairie. L'ensemble a été entièrement repeint.
- La surface de l'extension est d'environ 36 m², mêmes prestations pour l'isolation acoustique et thermique que l'ancienne garderie. Les fenêtres et un portail ont été changés.
- Le coût des travaux est de 15 058 € HT.
- Les délais ont été parfaitement respectés à savoir : début des travaux le 10/07/2018, réception des travaux le 5/08/2018.

L'inauguration de la nouvelle garderie a eu lieu le vendredi 21 septembre 2018 avec les habitants et les enfants qui ont eu la joie de couper le ruban tricolore.

Ces travaux ne sont que le début d'un projet plus global de rénovation sur l'ensemble du bâtiment garderie/cantine/logements, soutenu financièrement par le Département du Rhône, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Etat.



Réfection des routes communales

La compétence voiries communautaires auparavant gérée par la CCRC, a été transférée au 1/01/2018 à Vienne Condrieu Agglomération dans le cadre de la fusion. Le service voirie a pour mission d'assurer l'ensemble des travaux d'entretien et d'investissement des voiries communales.

En 2018, plusieurs parties des routes de notre commune inscrites au programme 2018 ont été reprises : chemins de Vérance, du Rappart, de Remillat, de Longchamp, de Champaillet, de la Pignardièrre, de Remaillère, routes de Lansolat, de La Sainty, pour un montant total de 119 535€ TTC.



Sécurité routière

Continuons à sécuriser les déplacements sur la commune.

Entrée du village côté Croix Régis : Un trottoir a été créé dans la continuité de celui existant pour sécuriser la circulation des piétons et créer un effet « entonnoir » en entrant dans le village qui incite à ralentir. Ce trottoir a été complété par un renforcement de la signalisation horizontale et verticale.



Centre du village : Afin de ralentir et sécuriser la circulation dans le centre du village, un cédez-le-passage a été mis en place sur la D59 en descendant au niveau de la maison au croisement avec la route des Varines. **Les véhicules venant de la Croix Régis doivent céder le passage aux véhicules venant à droite des Varines et venant d'en face, de Condrieu qui tournent aux Varines.** Un panneau de limitation de vitesse à 30 km à l'heure est installé sur la route pour les véhicules venant des Varines. Un passage piéton a été créé pour sécuriser la traversée des écoliers prenant le bus.

Tous ces travaux et pose d'éléments de signalisation bénéficient d'une subvention d'environ 25% par le Département du Rhône, au titre des amendes de police.

Secourisme

Soucieuse de la santé et de la sécurité de ses habitants, la mairie a souhaité installer un deuxième défibrillateur en accès libre 24h/24h à l'extérieur près de l'école face à la mairie (ancien emplacement de la machine à pain), le premier étant dans la salle des fêtes.

La municipalité a organisé avec les Sauveteurs Secouristes du Pays Viennois - Ffss38, une matinée gratuite de formation aux gestes qui sauvent le samedi 17/11/2018. 40 hayards dont une douzaine d'enfants et jeunes Zazous ont suivi la formation. Les stagiaires ont été accueillis avec un café-croissant puis ils ont suivi 3h de formation d'initiation aux premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur. Cette matinée était très studieuse mais conviviale. Cette session a été fort appréciée des participants.

Nous pouvons à tout moment vivre une situation d'urgence chez soi, au travail ou même dans la rue. Si un adulte ou un enfant s'effondre, qu'il est inconscient, qu'il ne répond pas aux stimulations et qu'il ne respire pas, il y a urgence ! Appelez les secours, le 15 ou le 18 ou le 114 pour les sourds ou malentendants (= demande de secours par SMS). Si vous avez accès à un défibrillateur, munissez-vous-en et suivez les instructions.

Attention : le défibrillateur ne vous dispense pas d'effectuer le massage cardiaque.

L'application «Staying Alive» est une application mobile gratuite qui recense et localise les défibrillateurs cardiaques (DAE) où que vous soyez. Téléchargez l'application : www.stayingalive.org/fr





Borne de recharge électrique

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée en novembre au centre du village, en face de la cure, entièrement financée par le syndicat SYDER (SYndicat Départemental d'Énergies du Rhône distribuant l'électricité dans le Rhône), auquel nous adhérons.

Elle a été inaugurée le 15/11/2018 lors de l'évènement de clôture du projet SMAP. La borne comprend 2 points de charge. Deux véhicules pourront charger en même temps. Les véhicules acceptés sont les voitures électriques et les vélos.

Elle fonctionne avec une carte. Se renseigner en mairie.



Tri sélectif au cimetière

Petit à petit, le geste citoyen et éco-responsable du tri sélectif, largement rentré dans les foyers, fait son apparition dans le cimetière.

Afin de favoriser le tri des déchets, la mairie a installé des bacs de tri à l'entrée du cimetière avec une signalétique pour vous guider.

- **Déchets verts** : toutes plantes vertes sans les pots, fleurs fanées ou coupées, terre
- **Déchets non recyclables** : emballages, fleurs en plastiques, pain de mousse, ficelles, pots, tuteurs

L'objectif est de valoriser une partie des déchets collectés annuellement dont près de la moitié sont des végétaux (fleurs fanées, terres, feuilles).

Ils pourront, une fois triés, être valorisés soit en centre de compostage via la déchetterie soit localement en compostage et être transformés en terreau ou engrais pour les massifs de fleurs du village.



2019 : Projets / Travaux à venir

La municipalité envisage la réalisation de divers travaux :

- Remplacement de la chaudière fioul actuelle dans la garderie (étude en cours par le SYDER pour un réseau de chaleur pour chauffer les différents bâtiments communaux à partir d'une chaufferie centrale)
- Rénovation des logements communaux
- Fontaine au city stade



Subvention classe verte

Le 9/11/2018, le conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle pour la future classe verte de l'école des Haies qui s'élève à 2000€. Cette somme sera inscrite au budget 2019.

Les 43 enfants de CE1 aux CM2 partiront 5 jours à Val Cenis en Maurienne début juin. Cette action est renouvelée tous les 3 ans pour permettre à tous les enfants de participer durant leur scolarité à l'école primaire.

La mairie a été sollicitée par l'école et les parents qui se mobilisent chaque année pour préparer le voyage suivant. Pour rappel, la subvention de 2013 était de 2000€, celle de 2015 de 1300€.

Modification du PLU

Afin de permettre la réalisation de divers projets d'urbanisation, il est apparu nécessaire d'adapter le Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 22/01/2016.

La municipalité a ainsi sollicité Vienne Condrieu Agglomération, désormais compétente en matière de PLU, pour engager une procédure de modification de ce document.

Celle-ci sera engagée sur l'année 2019. Une enquête publique sera organisée pour vous permettre de prendre connaissance du dossier et éventuellement faire part de vos souhaits et remarques.

Nous vous précisons que, contrairement à une procédure d'élaboration ou de révision d'un PLU, la modification ne consiste pas en une reprise complète du PLU mais simplement pour objet d'adapter le règlement ou les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et éventuellement de repérer des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination. A titre d'exemple, des terrains agricoles ou naturels ne pourront pas être ouverts à l'urbanisation dans ce cadre.

La municipalité vous tiendra informés de l'état d'avancement de cette procédure par le biais du FIL DES HAIES. N'hésitez pas également à venir vous renseigner en Mairie lors des permanences.

Assainissement

La compétence « assainissement » (individuel et collectif) qui était jusqu'alors communale, a été transférée le 1/01/2018 à Vienne Condrieu Agglomération.

Il est nécessaire d'harmoniser tous les règlements spécifiques des 30 communes. Un groupe de travail d'élus et du service assainissement de l'agglomération a travaillé sur le sujet en 2018, nous vous livrons très synthétiquement

leurs propositions votées en conseil communautaire.

1) **Un règlement d'assainissement** du SPANC (Service Public Assainissement **Non Collectif**) a été rédigé et des tarifs harmonisés ont été fixés pour 2019 :

Nature du contrôle	Tarifs	Facturation par
Contrôle, conception et implantation	85€ HT	Vienne Condrieu Agglomération
Vérification/contrôle de l'exécution des travaux	100 € HT	Vienne Condrieu Agglomération
Diagnostic lors de vente immobilière	131€ HT	Vienne Condrieu Agglomération
Contre visite	100€ HT	Vienne Condrieu Agglomération
Contrôle périodique	180€ HT soit 20€/an sur 9 ans	Via la facture d'eau

2) **Les tarifs d'assainissement collectif** ont été votés pour 2019. Les principes retenus sont des objectifs d'harmonisation tarifaire et de solidarité financière pour toutes les communes pour financer les investissements à réaliser.

Les écarts d'abonnement allaient de 20€/an (comme LES HAIES et LONGES) à 40€/an (comme TREVES) avec une moyenne de 25€/an. Ainsi, pour les communes en régie dont LES HAIES, l'abonnement est fixé à 25€/an.

Les écarts de la redevance pour 120m3 allaient de 0,63€/m3 à 2,35€/m3 avec une moyenne de 1,62€.

Le ratio pour 120m3 passera de 0,98€ à 1,20€ pour les communes ayant les tarifs les plus bas, dont LES HAIES. Les tarifs des communes dont les tarifs sont les plus élevés seront stabilisés.

Gardons bien à l'esprit que notre STEP des Haies n'est plus adaptée et que sa rénovation coûteuse sera financée entièrement par Vienne Condrieu Agglomération. Il aurait été insurmontable pour notre village d'assumer seul cet investissement

3) **Programme d'études/travaux 2018/2019**

Pour LES HAIES, le rendu de la phase d'études préliminaires EU (Eaux Usées) et EP (Eaux pluviales) sur 300m, route de la Croix Régis et du Pilon a eu lieu le 16/11/2018. Des portions de canalisations vont être créées ou renouvelées ; les branchements EU/EP des maisons seront vérifiées.

En 2019, des travaux d'accessibilité des regards seront réalisés : reprise d'état structurel des regards, recalage déversoir orage au-delà de la pluie mensuelle.

En 2019, des études de remplacement de la station d'épuration seront lancées : définition de la maîtrise d'œuvre et maîtrise foncière.

La mairie tient à votre disposition les informations détaillées.



Petite enfance Accueil des 0-6 ans

Point info mode de garde

Vous pouvez vous renseigner sur l'accueil individuel ou collectif de votre jeune enfant auprès du Point Info Mode de Garde (PIMG) de Vienne Condrieu Agglomération.



Contact :

Tél : 04.27.87.80.00

pimg@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Relais assistants maternels (RAM)

Le relais «Les Noyodoux» à Condrieu propose des temps d'échanges collectifs pour les assistants maternels ainsi que pour les parents : chaque mercredi (sauf le 2nd qui est réservé aux bébés) et un samedi par mois de 9h à 11h pour passer un moment et jouer avec son enfant de 0 à 4 ans. Le relais s'adresse aux assistantes maternelles, aux employés à domicile et aux parents (accompagnement des parents dans leur rôle d'employeur notamment aide pour les contrats de travail).

Contact :

Les Noyodoux

2 place du Marché aux Fruits - 69420 CONDRIEU

Tél : 04 74 56 69 45

ramnoyodoux@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Accueil Collectif

Vienne Condrieu Agglomération gère 16 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), communément appelés crèches ou haltes garderies (dont Condrieu, Echalas/Trèves, Loire-sur-Rhône, St Romain en Gal...).

Une préinscription doit être faite sur internet.

Une commission d'admission se réunit plusieurs fois par an pour attribuer les places disponibles selon des critères d'attribution déterminés.

Contact :

Vienne Condrieu Agglomération

Espace Saint-Germain Bâtiment Antarès 30, avenue Général Leclerc - 38200 Vienne

Tél : 04 74 78 32 10

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Assistants maternels

La liste des assistantes maternelles agréées habitant la commune est mise à jour deux fois par an par le Département du Rhône. Elle est disponible sur simple demande en mairie ou au PIMG (voir ci-dessus).

L'école

Les 78 élèves de l'école primaire ont fait leur rentrée en septembre. Ils sont répartis en 4 classes. Mme Giroud (classe de PS-MS) est venue compléter une équipe pédagogique stable :

- PS-MS : Mmes Giroud, Gelas et Gardette
- GS-CP : Mmes Oudard et Thonnerieux
- CE1-2 : Mme Gagnepain
- CM1-2 : Mme Roche

De nombreux projets verront le jour encore cette année grâce aux financements du Sou des Ecoles et de la municipalité. Merci à tous ! Les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 partiront en classe transplantée à Val Cenis en juin. Ils découvriront la faune et la flore montagnardes ainsi que le patrimoine culturel de cette région.

Les séances de natation reprendront dès le mois de décembre. Dès les GS, nos élèves bénéficient d'une intervenante en musique. Ils travailleront cette année sur les grands airs d'opéra et de comédies musicales.



Activités en commun : arts visuels, cuisine...

Les élèves de CE et CM se rendront au théâtre d'Irigny pour assister à un spectacle lyrique.

De nombreux enfants ont participé au centenaire de l'armistice de la 1ère Guerre mondiale en chantant ou en réalisant une farandole de fraternité. Ceci a permis de conduire un travail en Histoire pour les plus grands et une réflexion sur les valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité) avec les plus jeunes.

L'ensemble de l'équipe pédagogique vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et tous ses meilleurs vœux pour 2019 !



Les 12 ordinateurs portables sont toujours très utilisés par les élèves et les enseignantes



Les PS-MS parcourent les sentiers du village pour observer la nature



Les élèves de CE1-CE2 découvrent les activités du cirque



Accueil :

Delphine Villeneuve et Agnès Chavas accueillent les enfants :

- 7h à 8h30 le matin (**nouveau : la garderie ouvre à 7h !**)
- 16h30 à 18h30 le soir
- Le vendredi on fait une escapade à la bibliothèque de 17h à 17h45 !

Tarif : 1,85€ de l'heure
Téléphone : 04 74 54 74 61

La garderie

LA GARDERIE

C'était un rêve et c'est devenu une réalité
La garderie s'est agrandie cet été !

En septembre nous l'avons trouvée transformée,
De l'espace, du nouveau mobilier et de la clarté.

Les enfants sont enthousiastes et enchantés !

De nouveaux coins jeux se sont créés.

On commence timidement à la décorer.

Tout au long de la journée elle est utilisée,
Bien insonorisée, on entend « presque » les mouches voler !

Du froid, du vent, de la pluie on peut se protéger.
Avec les petits, à midi, on se retrouve pour méditer.

Dans les règles de l'art, elle a été inaugurée !

Un ruban bleu, blanc, rouge, au ciseau a été coupé,

Un beau discours Madame le Maire a prononcé !

C'était un rêve et c'est devenu une réalité !

**Merci à tous ceux qui ont travaillé sur ce projet !
Grâce à eux nous accueillons les enfants dans de très
bonnes conditions pendant les temps périscolaires !**

La Cantine

Cette année 2018/2019 la cantine accueille une cinquantaine d'enfants qui prennent leurs repas répartis sur 2 services.

2 cuisinières (Sandrine Planta et Elyane Poulat) se répartissent les préparations pour cuisiner des produits frais.

Le personnel de la Garderie (Agnès Chavas et Delphine Villeneuve) ainsi que Sandrine Mateus assurent la surveillance et l'aide aux enfants durant les repas.

Les plats leur sont servis à l'assiette (pas de plats sur table) et resservis s'ils le souhaitent.

Les légumes et fruits nous sont livrés par des producteurs locaux (Hervé MICHEL de Condrieu et Laurent BASSET de Tupin et Semons), le pain est acheté à la boulangerie d'Echalas.

La viande nous est également livrée à la cantine par André LYONNET ce qui nous permet de préparer nous-mêmes ces produits tels que : cordons bleus, nuggets, escalopes viennoises, etc...

Tous les desserts : îles flottantes, charlottes, meringues, mousse au chocolat, petits sablés, pommes au four, sont

préparés à la cantine.

Les pâtes à pain ou tartes et gâteaux sont aussi préparés par nos soins pour : pizzas, quiches, fonds de tartes, flemmekueches ainsi que les potages et veloutés élaborés avec les légumes frais.

Les oeufs que nous utilisons sont BIO et livrés par Annick CELLARD de Tupin et Semons.

Cette année encore le prix du repas reste inchangé, il est de 4,10€.





Temps d'activités périscolaires (TAP)

Sur l'année scolaire 2017-2018, les activités TAP étaient à nouveau proposées du vendredi de 15h30 à 16h30 par la mairie aux enfants de la grande section au CM2 et ont encore été fort appréciées :

Que ce soit l'atelier dessin, le sport, ou les travaux manuels, toutes ces activités de découvertes ont donné satisfaction aux enfants et aux parents.

M. BLANCHON, artiste plasticien, a fait découvrir le dessin aux enfants. Les œuvres ont été exposées à la salle des fêtes.

Deux animateurs du club de hand-ball d'Echalas ont fait découvrir ce sport aux enfants au City stade au printemps dernier.

Des licenciés formateurs du club de Pétanque des Haies ont initié les enfants aux rudiments de la pétanque (la discipline autour des jeux, les fondamentaux pour lancer la boule et tirer). La mairie remercie le club pour être intervenu bénévolement.



En alternance aux diverses activités, l'atelier Arts Plastiques avec Annie Oudard était toujours proposé. Les enfants ont créé, entre autres, de nouveaux personnages en pots de terre qui ornent les massifs près de l'école et la mairie.

Lors du conseil d'école du 1/02/2018, qui a émis un avis favorable suite à un vote (Ecole : 4 oui, Représentants de parents élèves : 2 oui, DDEN : 1 avis consultatif contre, mairie : 2 abstentions), la mairie a transmis à M. l'Inspecteur d'Académie de l'Éducation Nationale une demande de dérogation au décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 pour revenir à la semaine de 4 jours. L'inspecteur a validé cette demande.

Le retour à 4 jours d'école à la rentrée de septembre 2018 a engendré l'arrêt des aides de l'état de 50€/enfant pour les TAP. La mairie a donc décidé d'arrêter les TAP pour des questions d'organisation et des raisons financières. Les contrats horaires de plusieurs employés municipaux ont dû être adaptés en conséquence.



Les représentants de parents d'élèves

Etre représentant de parents d'élèves, c'est s'engager dans la vie de l'école, porter la voix de l'ensemble des parents auprès des différentes instances :

Conseil d'Ecole, équipe pédagogique, Inspection d'Académie, municipalité... et ce toujours dans l'intérêt collectif des enfants.

Les représentants de parents d'élèves assurent le lien entre l'école et les familles, en facilitant les relations entre les parents d'élèves et les personnels.

Ils peuvent intervenir auprès du directeur d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés si des blocages ou incompréhensions persistent.

Enfin, ils peuvent organiser des actions pour la défense des intérêts de l'école (courriers à l'inspection d'académie pour la fermeture de classe, l'absence répétée d'enseignants...).

Pour l'année 2018-2019, les représentants des parents d'élèves sont :

- Mme BLONDEAU Marie-Aude (06.65.33.02.52)
- Mme CERQUA Sandrine (06.60.91.14.06)
- Mme ESPARZA Virginie (06.63.26.03.53)
- Mr GELAS Nicolas (06.59.58.46.98)
- Mr MAURY Gilles (06.28.24.97.59)

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes vos interrogations, vos questions, vos ressentis et vos suggestions concernant la vie scolaire de vos enfants : par téléphone, via la boîte aux lettres de l'école, ou par mail à rpe.ecoledeshaies@laposte.net !





Le Sou des Ecoles

Le Sou des Ecoles, c'est qui ?

Une association de parents d'élèves bénévoles (Loi 1901).

Composition du bureau

Président : Florian DESPLACES

Vice-président : Mickaël BLEIN

Trésorière : Joanna MARTIN

Vice-trésorière : Sylvie MICHAUD

Secrétaire : Virginie ESPARZA

Vice-secrétaire : Cécile PLAIS

Membres actifs : Sébastien BEDEL, Sandy BERNEDE, Thierry BOSVERT, Corine BROCHIER, Aurélie CARLIN, Anne Blandine DESMERGER, François GAILLARD, Marlène HERNANDEZ, Jérôme MARTIN, Maryse MATEUS, Fabien NOMBRET, Magaly et Patrice POLI, Florence POULAT, Patrice VILLENEUVE.

Le Sou des Ecoles, c'est quoi ?

Des manifestations pour tous, tout au long de l'année !

- Vente de sapins : 08/12/2018
- Repas et spectacle de Noël de l'école : 21/12/2018
- Matinée saucisses /boudin : 27/01/2019
- Carnaval : 08/03/2019



- Marché aux fleurs / randonnée : 04/05/2019
- Kermesse : 29/06/2019

Le Sou des Ecoles, ça sert à quoi ?

A réunir des fonds pour l'école permettant l'achat de matériel pour les classes, le financement des sorties scolaires, spectacles et classes vertes.

Cette année, les bénéfices financeront notamment un projet autour de l'opéra, ainsi que la prochaine classe verte qui aura lieu du 3 au 7 juin 2019.

Le Sou des Ecoles, c'est comment ?

Chaleureux et convivial !!

Alors venez nous rejoindre afin de nous aider, même un tout petit peu ! Et venez participer encore plus nombreux aux manifestations pour rendre possibles tous les projets scolaires.

Et un grand merci à toutes les personnes qui de près ou de loin nous aident à faire vivre l'association : parents et familles des enfants, les enseignantes, la municipalité, le CCAS...

Association culturelle des Haies

L'association culturelle des Haies propose des rendez-vous culturels afin de partager des émotions, échanger lors de moments conviviaux :

théâtre et humour avec Marc Gelas, concert de poche, films d'animation, court-métrages, documentaires animaliers ou historiques avec témoignages de résistants de la région...

En ce début d'année, nous vous proposons une programmation variée afin de satisfaire toutes les envies :

- **19 janvier :** bal folk avec Les Chaussettes Raïdes
- **9 février :** visite de groupe à l'espace de restitution caverne du Pont d'Arc en Ardèche suite à la projection du film et de l'exposition à la bibliothèque.
- **23 mars :** fête du court- métrage

- **6 avril :** théâtre : « Viens choisir tes parents » Cie Semelle
- **mai :** soirée musicale cabaret
- **15 juin :** soirée grecque : repas et danse

Nous espérons vous retrouver nombreux et serions également ravis d'accueillir des bénévoles au sein de notre petite association !



Spectacle Marc Gelas

Membres du bureau :

Yves Bourget, Véronique Duboeuf, Carole Douillet



Pour être informé :

culture.leshaies@gmail.com

facebook.com/Assoculturelleshaies



La bibliothèque

La Bibliothèque est une association qui participe à différentes animations (chasse aux œufs avec la municipalité, soirée du 8 décembre avec toutes les associations) et qui en crée aussi comme l'exposition sur la grotte Chauvet en partenariat avec l'association culturelle.

Si la Bibliothèque était un jeu, elle serait :

- > **Pour tous** (de quelques mois à 99 ans...)
- > **Son but** : lire et encore lire !
- > **Son coût** : aucun (le prêt est gratuit)
- > **Son contenu** : * 1 bureau

- **Présidente** : Chavas Agnès
- **Vice-Présidente** : Satre Clotilde
- **Trésorière** : Gadel Annie
- **Secrétaire** : Gelas Elisabeth
- Membres actifs : Bosvert Aurélie, Chirat Isabelle, Grapotte Sandrine, Janet Monique, Oudard Annie, Poulat Juliette, Vachon Dany, Vincenot Eliane, Vincenot Marine.

* des livres adultes (romans, policiers, anticipation, documentaires...)

* des livres enfants (albums, romans documentaires...)

- > **Sa préparation** : les bénévoles s'activent à préparer un joli panel de livres adultes et enfants dans une belle bibliothèque...
- > **Son déroulement** : le vendredi de 16h30 à 19h
+ accueil des classes 1 fois par mois
- > **La fin du jeu** : jamais !



S'instruire à l'exposition



Se divertir à la chasse aux œufs !!



Les bénévoles et le conseil municipal



Les zazous

Chers villageois, les Zazous vous remercient une fois de plus pour l'excellent fonctionnement des manifestations proposées durant la saison 2017/2018, ce qui nous a permis pour la 5ème année consécutive de partir 5 jours en vacances.

Pour cette nouvelle année, un nouveau bureau a été élu. Avec l'arrivée de 5 nouveaux jeunes, l'association compte 31 adhérents.

Durant cette nouvelle année 2018/2019 nous avons prévu différentes manifestations :

- **matinée saucisson sabodet tomme daubée en début d'année 2019**
- **tournée du 1er Mai et omelette offerte aux hayards le dimanche 5 mai**
- **la vogue les 9, 10, 11 août qui débutera par la fameuse tournée des brioches à partir du 6 août**
- **soirée dansante (date encore à déterminer courant 2019)**

Pour finir, Marianne, Lucas, Damien, Valentin, Gaël, Thomas ont décidé de rendre leurs tabliers cette année. L'équipe des Zazous tient vraiment à vous remercier pour toute l'implication que vous avez mise dans l'association durant toutes ces années et nous espérons être bien accueillis lors de notre passage pendant les tournées.



Nous sommes prêts pour une nouvelle année de folie avec vous !!!

L'équipe des Zazous

Bureau 2018/2019

Président : COMBRISSON Mathys

Vice-président : PERIER Mathieu

Trésorier : PLANTA Mathilde

Vice-trésorier : LACOMBE Timo

Secrétaire : JAMET Romain

Vice-secrétaire : OGIER Juliette

Membres actifs : PLANTA Jérôme, ROJAS
Mélissa



Les Haies en fleurs

20 le nombre de bénévoles (dont 2 nouvelles recrues cette année)

2000 le nombre d'heures passées (planter, entretenir, arroser...)

1500 le nombre de fleurs plantées par an dont **600** achetés en jardinerie et **900** fait sur place aux Haies par un bénévole, merci à lui !
+ vivaces, arbustes achetés en pépinières

35 le nombre de joueurs à la belote tous les mardis après-midi à la salle des Haies, venez nous rejoindre pour un bon moment de détente !

40 le nombre de pêcheurs à notre premier safari truite à l'étang de la commune en mai 2018, un très bon moment partagé !

125 le nombre de choucroute de notre repas le 11 mars 2018



**Réservez déjà votre 03 février 2019
pour notre repas choucroute**

Merci à vous tous pour votre investissement !!



La pétanque des Haies

En 2018 la Pétanque des Haies a compté 103 sociétaires répartis en 56 licenciés et 47 adhérents. Les terrains de pétanque sont ouverts les mercredis et samedis de 14h à 18h toute l'année en fonction du temps.

Cette année, nos licenciés ont participé aux championnats des clubs seniors et vétérans, à la coupe de France et aux championnats du Rhône en tête à tête, doublette, doublette mixte et tripléte.

Nous avons organisé :

- 3 concours en doublette et 1 en tripléte mixte réservés aux licenciés 55 ans et plus
- le challenge du Pilat (32 triplétes)
- 2 concours de la vogue (68 doublettes et 62 triplétes)
- le 15 août (83 doublettes)
- le but d'honneur
- le concours des vendanges (25 doublettes) au profit du Téléthon
- 6 initiations à la pétanque (T.A.P.) les vendredis du 2 mars au 6 avril encadrés par les formateurs de notre club.



TARIFS 2019 :
Licences : 43 € - Carte sociétaire : 15 €

Programme pour 2019 :

- * Lundi 20 mai en doublette
- * Lundi 3 juin en doublette
- * Lundi 24 juin en tripléte mixte
- * Lundi 1er juillet en doublette

Ces 4 concours sont réservés aux licenciés vétérans 55 ans et +.

Et puis les concours de la vogue, du 15 août, le but d'honneur et le concours des vendanges.

La chasse

Cette année l'ACCA a changé de bureau. Monsieur JAMET Christian a laissé sa place de président tout en restant membre actif. L'ACCA le remercie chaleureusement pour toutes ces années passées à la tête du bureau.

Composition du nouveau bureau :

Président : PAOLUCCI Patrick

Vice-président : OGIER Jean-Luc

Secrétaire : PACCALET Patrick

Trésorier : EMMANUELLI Anthony

Membres actifs : MARIN Albert, DESGRANGES Daniel, JAMET Christian, PAOLUCCI Bastien



Nous comptons cette année 56 chasseurs dont deux jeunes nouveaux chasseurs, COMBRISON Mathis et DUPLAIN Maël ainsi qu'un moins jeune qui revient à la chasse, GUINAND Alain.

Afin de palier aux dégâts occasionnés par les sangliers dans notre

commune et celle d'Echalas, une entente a été faite avec l'ACCA des deux communes pour chasser les sangliers aux Haies et à Echalas (tir au sanglier et battue).

Comme chaque année, plusieurs chasseurs bénévoles viennent parquer et déparquer cultures de maïs, prairies et aussi réparer ces prairies endommagées par les sangliers. Nous avons passé 189 heures pour toutes ces tâches.

Si des nuisibles tels que les renards, fouines ou autres viennent perturber vos poulaillers, n'hésitez pas à nous contacter, il y a 4 piègeurs agréés à l'ACCA. Leur nom est affiché en mairie.

L'ACCA organisera la remise des chèques pour les locations de terrains le samedi 27 juillet 2019 de 16 heures à 19 heures à la cabane des chasseurs.

L'Assemblée générale aura lieu le dimanche 28 juillet 2019 à 10 heures. Elle est ouverte à tous, chasseurs et non chasseurs.

Nous remercions la mairie pour la mise à disposition du local de chasse.

Nous remercions Madame Elisabeth OGIER pour le stockage des piquets et des clôtures électriques dans ses locaux.

L'ACCA vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Le bureau



Le repas des aînés • 21 janvier 2018



Chasse aux œufs • 31 mars 2018

NOUVEAUTÉ



Safari truites • 12 mai 2018



Jean-Claude Faya et André Planta restaurent la croix Régis



Transformateur SMAP • juin 2018



Inauguration garderie • 21 septembre 2018

Plantation de l'arbre de la paix • 11 novembre 2018



NOUVEAUTÉ



Initiation aux gestes qui sauvent • 17 novembre 2018



Cérémonie du 8 mai 2018

NOUVEAUTÉ



8 décembre 2018



1918 – 2018 : IL Y A 100 ANS...

L'année 2018 a marqué le centenaire de la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). C'est l'occasion de parler de notre village des Haies à l'époque.

En 1918...

Il y avait 422 habitants au recensement de 1911 et plus que 362 après la guerre en 1921.

Le maire était Monsieur Claude BRUN (maire de 1908 à 1919).

C'est lui qui a eu la lourde et douloureuse responsabilité d'annoncer la mort des 14 soldats âgés de 19 à 42 ans, habitants du village, à leur famille.

Notre village, à l'arrière des combats, n'a pas été le lieu de batailles mais il a été directement sollicité pour fournir des soldats qui étaient alors des civils (maris, pères de familles, fils) et des vivres pour le front dans le cadre des réquisitions.

Le 11 novembre 1918 à 11h, comme dans toutes les communes de France, les cloches sonnèrent à la volée pour annoncer le cessez-le-feu... comme pour répondre, en écho inversé, au tocsin qui avait annoncé la mobilisation du 1er août 1914.

Tous les soldats ne rentrèrent pas tous en même temps dans leur foyer. Certains étaient déjà rentrés, de par les blessures ou les maladies qu'ils avaient subies. D'autres furent définitivement démobilisés en 1919.

Les soldats qui ont eu la chance de revenir au village sont retournés dans leur famille et ont repris leur place dans leur ferme, que leurs femmes avaient pris en charge par la force des choses, pendant les quatre années de guerre.

S'il est certain que les premiers moments de retrouvailles furent joyeux, mêlant le bonheur de la fin de la guerre à celui de retrouver son proche en vie, un sentiment de tristesse les envahissait parfois si un membre d'une fratrie rentrait seul ou si le deuil était venu frapper le foyer pendant la guerre.

Souvent un grand silence s'installait à propos de ce qui s'était passé "là-bas", parfois par pudeur ou par protection des êtres aimés. Une chape de plomb vint recouvrir la mémoire de l'ancien poilu et ses souvenirs de guerre. L'ancien soldat gardait ses évocations pour

d'autres lieux que la famille : les sociétés d'anciens combattants qui se créèrent dans les années 1920.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette période de l'histoire du village, vous pouvez vous reporter à l'ouvrage « Chemin d'écoliers » réalisé par l'Association Culturelle sous la direction de Marc Dupperay, ancien instituteur aux Haies.



En 2018...le centenaire de la fin de la Grande Guerre

Le 11 novembre 2018, comme toutes les communes de France, Les Haies a pris part aux commémorations avec les habitants, les anciens combattants de guerre, les écoliers, la municipalité. Après avoir planté collectivement l'arbre de la paix au cimetière, à 11h les cloches de l'église ont participé « aux cloches de l'armistice » en sonnant à la volée, en souvenir des millions de morts, d'invalides et de mutilés. La cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts avec les discours, l'appel des noms et l'intervention des enfants qui ont chanté « Des larmes sur la joue de Marianne » des Enfants d'Alsace une belle chanson sur la tolérance. Les petits ont déposé la guirlande de la fraternité autour du monument aux morts. Toutes les générations étaient réunies pour le devoir de mémoire.





FNACA Comité d'Ampuis Section des Anciens Combattants AFN LES HAIES

La commémoration du 19 mars 2018 qui marque la fin des combats en Afrique Française du Nord a eu lieu à Loire sur Rhône avec remise de décorations et inauguration d'une stèle et Passage du 19 mars 1962, en présence du Président Départemental et de nombreux membres du comité.

Le voyage dans Les Pouilles au sud de l'Italie a été apprécié. Région à découvrir.

Notre section a été endeuillée par le décès de deux camarades AC : Marius PEYSSONNEL et André GELAS.

Lors de l'assemblée générale de la FNACA aux Haies le 7/11/2018, Jean-Pierre BONY a reçu une décoration pour Porte-Drapeaux.

Prévisions 2019 :

- Matinée Rois en janvier
- Commémoration du 19 mars à St Cyr sur Rhône

Meilleurs vœux de paix et santé à tous !



SIVU piscine de Loire-sur-Rhône

La piscine de Loire vous propose :

- La natation, sport ultra complet,
- L'aquagym, sans danger pour les articulations, puisque les impacts sont limités dans l'eau,
- Le vélo dans l'eau (aquabike), activité douce et très efficace
- Le Body sculpt home pour les hommes les jeudis à 17h45 (mouvements de boxe, pieds et poings)

Contact :

316 Montée des Pérouzes
69700 Loire sur Rhône
Tél : 04 72 24 06 23

Syndicat du Fautre

Cette année encore, la location de la salle des fêtes a très bien marché. Pour l'année 2019, il y a encore beaucoup de réservations, et il reste peu de dates disponibles sur la période allant de fin mars à fin septembre.

Cet été le syndicat a décidé de rénover les deux terrains de football, qui se trouvaient dans un très mauvais état. Le coût de ces travaux est de 20 000 €.

Pour la location, se renseigner en mairie.



ASQV - Association des Quatre Vents



L'association qui regroupe les communes de Les Haies, Longes, Trèves, propose une multitude d'activités : football, boxe, natation, judo, cardio fitness, danse enfants, gym enfants et adultes, yoga, pilates, chorale, atelier d'écriture, anglais enfants et adultes, chorale.

De nouvelles activités sont proposées cette saison 2018/2019 : théâtre enfants, multi-sport enfants, relaxation sonore.

C'est l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui s'investissent sans compter pour notre association.

Voici des informations sur quelques-unes des nombreuses activités proposées par l'association.





ASQV Section Football

Pour cette nouvelle saison 2018/2019, la section foot de l'ASQV est en nette progression avec un total de 130 joueurs (non compris les 17 licences dirigeants qui encadrent l'activité).

Les catégories jeunes comptent 88 enfants nés de 2004 à 2012 dont 8 féminines.

L'équipe senior n'a pu être reconstituée cette année par manque d'effectifs dans cette catégorie mais l'équipe FSGT (section foot loisirs) a vu ses effectifs augmenter cette année avec 42 licenciés.

Le bureau du foot est composé de Loïc DOMBROWSKI (responsable section FOOT), Laurent Gineste (Trésorier), Véronique THOLLET (Secrétaire), Murielle CHARMET, Sébastien BROCHIER, Jean-Christophe CHAMPIER et Maurice DENUZIERE, président de l'ASQV, ainsi que des responsables ci-dessous :

U7 : Julien COLOMBET et Jean-Paul SOYERE

U9 : Cédric BELHOCINE et Dany REBELO

U11 : Julian DEPLAUDE, Christophe DESSELLE et Maxime POULAT

U13 : Stéphane SABOT, Patrice POLI et Alexandre RODRIGUEZ

U15 : Vincenzo INNOCENTI et Marc PLANTA

F.S.G.T. : Raphaël MASTANTUANO, Julien COLOMBET, Aymeric CROZIER et Philippe MERLE

Entraîneur gardiens : Julien COLOMBET



stage foot du 16 au 20/4/18

Nous les remercions vivement pour leur implication, ainsi que tous les parents et bénévoles qui viennent apporter leur aide aux buvettes et/ou différentes manifestations.

Nous avons créé une boutique au sein du club qui permet aux licenciés et non licenciés de bénéficier de tarifs intéressants sur différents articles tels que sweat, survêtement, sac de sport, coupe vent, trousse de toilette ...

Cette boutique fonctionne très bien et permet à l'ASQV FOOT d'être présente dans les différents clubs avec des vêtements à l'image de notre club. C'est Aurélie REBELO qui a eu cette idée qu'elle gère à merveille !

Cette année nous avons pu, tout comme en juin 2016, renouveler notre participation au tournoi de Goudargues dans le Gard et repartir avec des coupes et souvenirs mémorables ! Enfants comme parents ont pu apprécier l'accueil toujours aussi chaleureux de nos hôtes du Sud qui savent ambiancer ce week-end chaque année !

Nous vous rappelons nos traditionnelles manifestations auxquelles nous vous attendons nombreux !

-> Moules-frites le 10 mars 2019

-> Tournoi U9-U11 le 27 avril 2019

-> La fête du foot le 15 juin 2019.

N'hésitez pas à venir soutenir les équipes les samedis au Fautre, et à nous contacter si vous souhaitez participer et/ou soutenir notre activité. Vous serez les bienvenus !



Tournoi de Goudargues des 2 et 3 Juin 2018





Et si vous chantiez...

... à la chorale des Quatre Vents, sous la houlette d'Odette qui depuis plus de vingt ans fait chanter une cinquantaine de personnes dans une ambiance amicale et joyeuse.

L'année 2017-2018 a permis de donner plusieurs concerts :

- En Novembre et Avril, salle du Fautre
- En Décembre à Condrieu pour le Téléthon
- Au mois de Mai, un weekend de détente à Yenne en Savoie où en dehors du travail vocal, des moments conviviaux autour d'un verre et de gâteaux, chacun a pu se produire lors de la veillée du samedi : sketches, chansons, petites histoires sont partagés dans une ambiance chaleureuse.

L'année 2018-2019 a commencé en beauté puisque nous nous sommes déjà produits en concert le samedi 4 octobre à Châteauneuf avec la chorale de cette commune.

Notez bien ces dates :

- Le 4 Novembre : un repas festif et animé est prévu au Fautre
- Le 8 Décembre : un concert à St-Romain-en-Jarest
- Le 27 Avril 2019 : un concert au Fautre.

Rejoignez nous vous passerez de bons moments et puis chacun sait que le chant c'est bon pour la santé !



Natation

Cette année, le cours est presque complet. Il reste une place disponible. Les cours se déroulent le mercredi de 18h30 à 19h30, toujours dans une bonne ambiance.

Pour la troisième année consécutive, nous nous sommes retrouvés les 8 et 9 septembre 2018 à Clermont-Ferrand et sa région. L'occasion de découvrir Vulcania, la ville de Riom, le Puy de Dôme par le train panoramique et le musée Michelin qui mérite vraiment le détour.



Cardio fitness

Les participantes, se retrouvent le mercredi de 19h à 20h au gymnase du Fautre. Les cours, proposés et animés avec enthousiasme par Fiona SAUVIGNET, sont variés (steps, parcours multi exercices, renforcement musculaire, abdos, étirements...). Ils se déroulent en musique, bonne ambiance assurée.

Gym 3 pommes

Cette année, 21 enfants de 3 à 5 ans répartis sur 2 cours viennent se défouler le mercredi après-midi. Leur professeur, Fiona SAUVIGNET, propose des activités aussi variées que gymnastique, expression corporelle, jeu de balles et ballons, parachute, kimbball.

Multi-sports enfants

Fiona SAUVIGNET a proposé cette saison une activité destinée aux jeunes de 7 à 10 ans. Pendant une heure, les enfants pratiquent des activités telles que basket, kimbball, tchouckball, handball, ultimate ou vélo.

Ecrivents

Cette saison, un petit groupe d'amoureux et jongleurs de mots se retrouve au Fautre pour 10 samedis matins de 10h à 12h. (environ un samedi par mois) Il n'y a pas besoin d'être écrivain ou poète pour écrire à propos de thèmes différents d'un samedi à l'autre. Nous avons encore de la place pour accueillir quelques plumes. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Gym adaptée et Gym plurielle

Deux activités bien différentes pour un public différent. Les cours se déroulent au Fautre et les adhérentes assidues se retrouvent les lundis matin de 8h55 à 9h55 pour Gym Adaptée, 10h à 11h ou mardis soir 20h15 à 21h15 pour Gym Plurielle. Dans la bonne humeur et la convivialité, Cécile met tout en œuvre pour nous faire travailler, avec en mot d'ordre « SPORT, SANTE »





Des nouveaux dans la paroisse !

Après le départ cet été des pères Eugénio, Pablo et Estéban qui ont été appelés à d'autres responsabilités, nous avons eu la joie d'accueillir, le 16 septembre, notre nouveau curé, le père Luc Biquez.

Le cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon, est venu à Sainte Colombe présider la messe d'installation du père Luc comme curé des paroisses Saint Ferréol et Bienheureux Frédéric Ozanam. Plus de 300 personnes participaient à la célébration dans une atmosphère à la fois priante et festive.

A l'issue de la messe, un apéritif était offert dans le cloître de l'Institution Robin, au cours duquel le père Luc et le cardinal ont pu rencontrer de manière informelle les paroissiens ainsi que les élus locaux des villages qui constituent les deux paroisses.

La journée s'est poursuivie à la Verrière des Cordeliers pour un repas partagé arrosé (avec modération) de la nouvelle cuvée Saint Ferréol et d'autres vins de producteurs locaux.

En même temps que le père Luc, est arrivé début septembre le père Isidore Kra.

Venu de Côte d'Ivoire pour étudier la théologie missionnaire à l'Université Catholique de Lyon, le père Isidore, qui réside à



Sainte Colombe, prêtera main forte au père Luc, en particulier pour les célébrations et l'administration des sacrements.

Depuis le mois d'août, sœur Justine et sœur Aimée, de la congrégation de Notre Dame de l'Inculturation, se sont installées à la cure de Loire, après le départ des sœurs de l'Institut du Verbe Incarné. Elles nous viennent du Bénin et vous les voyez surement dans nos villages avec leur magnifique tenue traditionnelle. Elles apportent leur dynamisme et leur joie de vivre pour aider le père Luc et nos deux paroisses dans diverses actions pastorales.

Bienvenue au père Luc, au père Isidore, à sœur Justine et sœur Aimée !

Père Luc



Comprendre les paroisses :

Sur notre rive droite du Rhône, l'Eglise catholique est organisée autour de deux paroisses dont le père Luc est le curé :

- La paroisse Saint Ferréol sur le Rhône qui comprend les villages de Sainte Colombe, Saint Romain en Gal, Saint Cyr sur le Rhône et Loire sur Rhône.
- La paroisse Bienheureux Frédéric Ozanam au pays de Condrieu qui comprend les villages d'Ampuis, Condrieu, Tupin-Semons, Vérin, Saint-Michel sur Rhône, Les Haies, Longes, Trèves.

Permanences d'accueil à la cure des HAIES :

le 1er et 3ème samedi du mois de 9h30 à 11h

Tél 04 74 87 87 15

Nous accueillons les jeunes couples pour les demandes de mariage et de baptême, les familles en deuil et préparons ensemble les funérailles de leur défunt, nous prenons les intentions de messe.



Horaires des messes dominicales	Samedi		Dimanche		
	18h30		9h		10h30
	1 ^{er} samedi	St Michel St Cyr	1 ^{er} dimanche	Longes Loire	Condrieu Ste Colombe
2 ^{ème} samedi	Semons St Romain	2 ^{ème} dimanche	Ampuis Les Haies	Condrieu Ste Colombe	
3 ^{ème} samedi	Vérin Longes	3 ^{ème} dimanche	Trèves Loire	Condrieu Ste Colombe	
4 ^{ème} samedi	St Romain	4 ^{ème} dimanche	Ampuis	Condrieu Ste Colombe	
5 ^{ème} samedi	Semons	5 ^{ème} dimanche	Condrieu	Ste Colombe	



Maintien à domicile et aide à la personne

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Ce service est destiné aux personnes qui ne peuvent plus préparer leurs repas. Cela leur permet de manger équilibré et varié. Le traiteur « Saveurs à l'Ancienne » de Mornant a souhaité arrêter la prestation à l'automne 2018. Le portage des repas à domicile est désormais assuré par JF Restauration. Jérôme FONTAINE est traiteur à Pont-Evêque.

Renseignements en mairie.

TÉLÉALARME

Pouvoir appeler les secours à toute heure en cas de besoin, tel est le principe de la téléalarme. Ce système est idéal pour rassurer les personnes âgées qui vivent seules et leur famille.

Grâce à un abonnement à un service de téléalarme, la commune des Haies est desservie par le service téléalarme de VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION, la personne âgée est mise en relation 24h/24, 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute reliée aux sapeurs-pompiers. En cas de chute ou de malaise, la personne pourra alerter les services par une simple pression sur l'émetteur porté au cou ou au poignet.

Renseignements en mairie.



L'AIAD en 2018 - Association Intercommunale d'Aide à Domicile

Toujours dans l'accompagnement des 470 usagers de notre territoire avec la réalisation de 57 000 heures pour 65 salariées, l'AIAD reste une structure indispensable au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Deux projets sont en cours de finition :

LE PROJET DE SERVICE

Il a été nécessaire, au cours de cette année, et avec l'aide d'un comité de pilotage (intervenantes à domicile, élues, représentantes des familles, direction), d'élaborer un nouveau projet de service, l'ancien datant de 2014.

Il définit les objectifs de service, en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités ainsi que des modalités d'organisation et de fonctionnement. C'est un document de référence, évolutif et dynamique pour la structure, et un outil de management, de développement, de conduite de changement, et de communication interne et externe.

Après rédaction définitive de ce document, il sera présenté au conseil d'administration pour validation.

LE PROJET DU SPASAD (AIAD+ SSIAD) : service polyvalent d'aide et de soins à domicile

En parallèle, selon le même processus, est construit le projet. Ces deux services coordonnent des missions conjointes offrant ainsi un accompagnement personnalisé.

LA TELE-GESTION MOBILE

Chaque intervenante possèdera en décembre 2018 un smartphone professionnel et personnel sur lequel leur seront transmis en temps réel des informations précises sur l'intervention et la personne aidée :

- Le planning
- Les fiches missions
- L'envoi de messages écrits en interne.

Cette application de télégestion permet à chaque intervenante d'enregistrer le début et la fin de la prestation à l'aide d'un badge placé au domicile de l'utilisateur.

Cet outil permettra une protection des données personnelles et leur sécurisation ainsi qu'un gain de temps et d'argent (nombreux coups de fil) pour les responsables de secteur.

Pour conclure, je renouvelle des remerciements à tous nos partenaires financiers (Conseil départemental, communes, UNA) qui nous permettent de mieux en mieux d'apporter une réponse et une aide appropriée aux besoins de notre population.

De plus, je transmets ma sincère reconnaissance à toutes les salariées.

La présidente, Mireille LIOUD





Le Parc du Pilat

2018, le Parc du Pilat organisa le Congrès des Parcs de France

763 congressistes se sont rassemblés à Saint Etienne et dans le Pilat les 10 et 11 octobre derniers pour travailler sur le thème « Relations Urbain- Rural, les Parcs explorent de nouveaux horizons ». Ce thème pertinent ici a donné lieu à 19 circuits dans le Parc du Pilat pour illustrer les interdépendances entre ville et campagne par les actions concrètes qui font le quotidien du Pilat : la préservation du foncier pour l'alimentation, la filière du lait bio, la participation des citoyens à la préservation de la biodiversité, les procédures coordonnées entre agglomérations et Parc, les approvisionnements en bois énergie, ...

17 villes-portes adhèrent au syndicat mixte du Parc du Pilat, un record.

2 métropoles adhèrent au syndicat mixte du Parc : celle de Saint-Etienne mais aussi celle de Lyon depuis 2016.

Le Pilat mobilise l'épargne locale, parlez-en autour de vous

Depuis deux ans maintenant, une vingtaine de projets pilatois ont bénéficié de financements locaux. Le partenariat noué entre le Parc, les plateformes KissKissBankBank, Hello Asso et la Caisse d'Epargne ont offert la possibilité aux acteurs locaux de trouver des financements adaptés à leur projet.

Besoin d'un financement pour votre projet associatif ou entrepreneurial, ou envie de soutenir vos voisins qui s'engagent dans des projets ? RDV sur les plateformes de financement partenaires ou sur [www.parc-naturel-pilat.fr / nos actions / financements participatifs](http://www.parc-naturel-pilat.fr/nos_actions/financements_participatifs)

Contact : Alexia Pallay – Parc du Pilat – 04 74 87 52 01

Le Parc du Pilat met à disposition des vélos à assistance électrique pour les trajets quotidiens

Quand 40% des trajets font moins de 3 km, le vélo peut être une bonne solution. Et dans un relief montagneux, c'est sur le vélo à assistance électrique que le Parc mise.

Pour 10 € par semaine, le Parc du Pilat vous propose d'essayer au quotidien le vélo à assistance électrique (destinés aux personnes qui travaillent ou résident dans le Parc du Pilat). Si l'essai est concluant, un achat groupé pourra se mettre en place avec les vélocistes les plus proches.

Ces vélos sont disponibles dans les relais locaux à Maclas, Doizieux, St Sauveur en Rue et Pélussin : Tél. 04 74 87 52 01

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Pour répondre à la question « Quelle nature dans ma commune ? », chaque Pilatois peut s'engager auprès du Parc du Pilat pour participer à l'opération Atlas de la Biodiversité Communale, nom de code « ABC ».

Dans les 47 communes, un vaste programme d'amélioration des connaissances et d'animations sur le patrimoine naturel est proposé.

Ces ABC sont participatifs et s'adressent aux débutants ou aux naturalistes confirmés. Les données recueillies sur la nature dans chaque commune seront partagées auprès de tous les habitants au moyen d'un outil de valorisation en ligne. Des animations ouvertes à tous les habitants seront programmées en 2019 et 2020 afin de faire découvrir ou redécouvrir les richesses naturelles : chantiers participatifs, balades naturalistes, jeux-concours, apéro festifs, concours photos, etc.

Contact : Parc du Pilat : pdelforge@parc-naturel-pilat.fr, rdidier@parc-naturel-pilat.fr

Pour plus d'informations : www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/milieux-naturels/atlas-de-la-biodiversite-communale



Projet SMAP : bilan du premier « smart grid » rural en France

C'est dans notre village précurseur dans le Parc naturel du Pilat, qu'adossé à la première Centrale villageoise photovoltaïque mise en service en 2014 que SMAP, premier démonstrateur smart grid en secteur rural et en basse tension avec des citoyens producteurs et consommateurs, a été initié en France. SMAP pour « SMART grid dans les Parcs naturels régionaux ».

L'objectif du projet était de faciliter l'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux électriques ruraux, en optimisant les coûts de raccordement et en s'appuyant sur les habitants pour qu'ils deviennent aussi acteurs du système énergétique et de son bon fonctionnement. Conduit par un consortium de 10 partenaires durant 3 ans, le projet SMAP a rendu ses conclusions devant un auditoire de plus de 100 personnes de tous horizons dans la salle polyvalente le 15 novembre dernier.

Parmi les avancées du projet, 3 actions concrètes peuvent être soulignées :

- Une supervision locale du réseau basse tension du village grâce à des technologies innovantes (supervision locale basée sur les compteurs communicants, plateforme de données SMAP&Moi, pilotage d'équipements de régulation de la tension, etc.) qui a permis des mesures régulières de la tension sur le réseau, pour offrir une meilleure agilité dans la gestion du réseau électrique et en assurer sa bonne santé pour le confort des usagers.
- Plusieurs animations pour impliquer les habitants à devenir acteurs de la bonne santé du réseau avec notamment le défi «Famille A Energie Solaire (FAES)» qui a impliqué 13 foyers très coopératifs dans le décalage de leurs consommations pendant les heures de production solaire. Les familles volontaires ont ainsi bénéficié de formations et d'ateliers pour échanger sur leurs bonnes pratiques afin de mieux comprendre et maîtriser leurs consommations électriques. En juin dernier, la balade réseau conduite avec les élèves de CM a permis également de développer une nouvelle façon d'aborder la transition énergétique et mieux comprendre les enjeux qui s'y rattachent également dans notre quotidien !
- Par ailleurs, une étude de l'impact sur le réseau de deux scénarios énergétiques de production et de consommation (avec réductions des consommations et fortes productions locales et faibles réductions des consommations), a permis de mettre en avant des solutions facilitant l'insertion des EnR en milieu rural, grâce à plus de 3000 simulations avec l'Institut de recherche de Grenoble.

Tout ce travail a été soutenu par des fonds FEDER (Fonds Européens de Développement Régional) à hauteur de 40% pour un budget total de 820 000 € comprenant des investissements en équipements innovants, (transformateurs, clusters, supervision, développement de logiciels de suivis, recherches, simulations, accompagnement des habitants ...). La mairie des Haies n'est pas intervenue financièrement dans le projet.

L'ensemble des 10 partenaires tient à remercier l'engagement de la commune, de ses élus et de ses habitants qui a grandement contribué à la réussite du projet et à sa diffusion au niveau national qui commence !



Les partenaires et acteurs du projet SMAP

Classe en 8



Samedi 8 septembre 2018, 38 classards se sont retrouvés pour la journée des classes en 8.

Cent ans séparaient Eythan le plus jeune, de la doyenne Paulette Champailier, offrant une belle image.

La bonne humeur était de mise pour la fête qui a commencé par une messe à l'église. Après le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts et l'habituelle séance photos, 76 convives se sont retrouvés autour de l'apéritif et le traditionnel banquet à la salle des fêtes pour faire connaissance ou se rappeler des souvenirs de jeunesse.





Naissances 2018



RICHIER Esteban Jimmi Aimé
né le 15 décembre 2017



ZENATI CREMILIEUX Eythan Raymond Ange
né le 1er mai 2018 à VIENNE



MOURIER Gabriel Antoine
né le 02 juillet 2018 à FEYZIN

SNIEZEWSKI Pierre né le 15 janvier 2018 à GIVORS

TRABUCCO Margot Angèle née le 12 mars 2018 à GIVORS

ZENATI CREMILIEUX Eythan Raymond Ange né le 1er mai 2018 à VIENNE

MOURIER Gabriel Antoine né le 02 juillet 2018 à FEYZIN

LEBRE SERRALHEIRO MARCONNET Wendy née le 09 septembre 2018 à FEYZIN

PACS

VAUTIER Gaele et **TRABUCCO Florent** le 02 février 2018

MESTRE Alexia et **FAURE Clément** le 06 mars 2018

GONZALEZ Dorine et **BERT Philippe** le 15 juin 2018

RICHIER Emmanuel et **GIMENEZ Cédric** le 06 juillet 2018



Sandrine Baggiozzi et Marc Planta

Mariages

MOURIER Christophe et **ALVES Sandrine** le 17 mars 2018

JANET Thomas et **GACHE Céline** le 21 juillet 2018

PLANTA Marc et **BAGGIOSSI Sandrine** le 18 août 2018

Renouvellement des vœux de mariage le 17 novembre 2018 de :

René CUMIN et **Claudette BRUN** mariés à LES HAIES le 15 novembre 1958



Céline Gache et Thomas Janet



Renouvellement vœux Claudette et René Cumin

Décès

BROCHET Veuve BROSSON Paulette Joséphine le 11 janvier 2018 à CONDRIEU

MARY épouse JAMET Colette Elise le 14 mars 2018 à PIERRE-BENITE

QUIDORT Gérard Louis le 27 avril 2018 à CONDRIEU

GELAS André le 19 mai 2018 à CONDRIEU



Commerces ambulants

PAPIERS PEINTS - PEINTURES - SOLS PLASTIQUES
PARQUETS - TAPIS - MOQUETTES - TISSUS - VOILAGES - TRINGLES



ESPACE
REVÊTEMENTS
AU SERPENT
ZAC Brunay, Vallée Fée, DE DREY
04 77 79 00 44

La roulotte des saveurs

Epicerie, produits du terroir, pain... Vente à domicile sur commande

Place de la mairie des Haies le mardi de 16h à 18h

Tél. 06 14 25 69 45

Adresse mail : laroulottedessaveurs@gmail.com

RESTAURANT - BAR - EPICERIE
DEPOT DE PAIN - RELAIS POSTE



Tel : 04 72 67 00 94
69 420 LONGES



Alain Pizza

Parking du Pilon

vendredi, samedi et dimanche à partir de 18h

Tél. 06 27 77 11 88

Coif' en bulles - Salon de coiffure

Place de la mairie des Haies, un mardi tous les 15 jours et un samedi par mois, selon le calendrier disponible sur le site internet :

<https://coifenbulles.wordpress.com>

Tél. 06 23 16 43 02



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tél. 04 74 56 03 20 Site internet : www.buffin-tp.fr

69420 AMPUIS

Adkotec

Au service des entreprises pour manager les risques

Inspection - Formation

Daniel ARMAND

Tél. 09 63 26 46 33 - Fax. 04 74 87 84 67
30, place du Monument 38550 AUBERIVES SUR VAREZE
<http://www.adkotec.fr>



SVT Salaisons et Viandes de Tradition

LYONNET André 06 78 92 35 71
RAGINEL Olivier 06 78 92 43 22
Boucherie Charcuterie Salaison
2 rue de la petite vitesse 42800 Rive de Gier
04 77 73 51 63 e mail : svt42@orange.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

▶ **À CONDRIEU**
10, RUE JEAN PEYRET
Tél. 09 74 50 34 15

Prix d'un appel local à partir d'un fixe

Caisses régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes-Auvergne 50 rue de Saint Cyr 61051 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Talboud - 75009 Paris.

Colinet

L'esprit Pro au service des particuliers.

du lundi au vend. 8/12h et 14/18h, samedi 8/12h.

Parcs & Jardins

Choisissez votre énergie
Essence ou Electricité



Dépôt de gaz - Station Service 7/7- 24/24

69420 Longes 04 72 49 22 70

www.colinet.fr

Vous les connaissez ?



**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
MATHEVON**



RGE
ECO
artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Tél. 04 72 24 93 33

**INSTALLATION CHAUFFAGE FUEL - GAZ
BOIS - PAC - PLOMBERIE - SANITAIRE**

CPM - MATHEVON Frédéric - 69420 LONGES
Site : chauffage-plomberie-mathevon.e-monsite.com

S.A.R.L PEILLON MICKAEL
€

**Électricité Générale
Neuf Rénov Dépannage**
6 Chemin des prés Bois Joli
42410 CHUYER



Port 06 15 98 39 69
sarl-peillon@orange.fr

Quincaillerie Rhôdanienne

Professionnels & particuliers
Fourniture industrielle, Acier...

Tél. 04 74 56 43 38
Fax 04 74 56 42 82

quincaillierhodanienne@orange.fr

RN 86 - 42410 ST MICHEL SUR RHÔNE



La Ferme du Colombet

Viande bovine Limousine en colis, Volaille de chair (poulet et pintade), Miels, Gelée Royale Française, Pains d'épices
en Agriculture Biologique

1630 chemin du Colombet 69420 Trèves
www.lafermeducolombet.com
contact@lafermeducolombet.fr

Entreprise ROBERT Patrick

Travaux Publics - Terrassement
Assainissement - Tranchées
Fouilles

Tél. / Fax : 04 74 59 55 10
patrick.robert69@orange.fr

1220 Chemin des Maisons Blanches - 69420 TUPIN ET SEMONS

S.A.R.L RD SERVICES
472 Chemin des Varines 69420 LES HAIES

Fourniture et pose de toutes menuiseries extérieures :



NEUF ET RENOVATION
PVC
ALUMINIUM
BOIS
BOIS/ALU

Agréée QUALIBAT / RGE

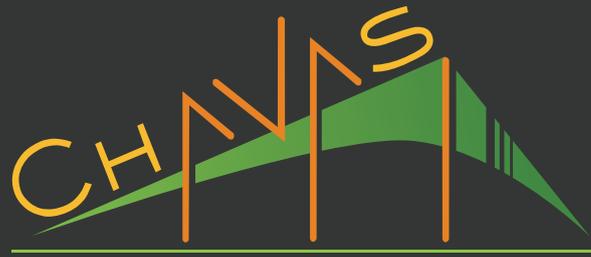


Jean-Philippe HERVIER
06 99 72 61 56

Christophe DOPPELHAMMER
06 88 76 06 25

Maçonneries et aménagements extérieurs
Chiffrage gratuit sur demande

hd.construction42@gmail.com - 42410 CHUYER



Charpente . Couverture . Zinguerie
Le bourg 42410 CHUYER Tel : 04 74 87 80 72



Vous les connaissez ?



RENAULT
La vie, avec passion

Central Garage d' Ampuis

Jean-Claude Gabert
A votre service depuis plus de 30 ANS
Ouvert 6 jours/7
Atelier 04 74 56 10 02
Commercial 06 76 82 51 62

- ✓ Entretien et réparation toutes marques
- ✓ Occasions vendues révisées et garantie 3 à 12 mois
- ✓ Services commercial et atelier ouvert 6j/7

Lundi au Vendredi 8h-12h et 14h-19h
Samedi 8h-12h



MAINTENANCE - DÉPANNAGE - PLOMBERIE

Chaudières Fioul et Gaz toutes marques
Désembouage - Détartrage

400 Les Acacias - 69420 LES HAIES

ac2g69@orange.fr



Tél. 04 74 59 37 51
Laurent GARDE
Port. 06 88 41 26 70
www.ac2g69.fr



Vous les connaissez ?



Gilles POULAT

Aménagement de jardins
69420 LES HAIES
04 74 87 86 61
06 08 27 76 17

VOTRE EPICERIE ITINERANTE
Epicerie
Produits du terroir
Produits non alimentaires

Possibilité de LIVRAISON

www.la-roulotte-des-saveurs.fr

LA ROULOTTE DES SAVEURS

Stéphane se déplace sur le massif du Pilat
06 14 25 69 45

Anne-Marie se déplace d'Estressin à Bougé Chambalud
06 31 17 48 12

Pépinières du Mont Monnet
Arbres fruitiers et d'ornement

Chirat Serge
www.pepinieres-chirat.fr

110 l'Hivermerie
42410 La Chapelle Villars

04 74 87 06 63
06 07 42 87 87

N°Siret : 442 085 585 00010

UBÉDA
informatique
votre info'solution

Produits & services adaptés de la TPE à la PME.

Conseils • Services • Matériels
Logiciels • Formations

04.74.78.04.52
contact@ubeda-informatique.com



Les Haies vue aérienne - © Enedis / Pernet Alban

La place de l'église illuminée





LES HAIES : Dates à retenir en 2019

Janvier

Vendredi 4	Vœux du Maire à la salle des fêtes
Samedi 19	Bal folk de l'Association Culturelle
Dimanche 20	Repas des aînés à l'Espace Pierre Bret au Fautre
Dimanche 27	Matinée boudin du Sou des Ecoles

Février

Dimanche 3	Repas choucroute de l'association Les Haies en Fleurs
Samedi 9	Visite de groupe à l'espace de restitution caverne du Pont d'Arc organisée par l'Association Culturelle

Mars

Vendredi 8 après-midi	Carnaval du Sou des écoles
Dimanche 10	Moules-frites organisés par l'ASQV FOOT à l'espace Pierre Bret à Trèves
Jeudi 14	Festival de l'humour par la MJC de Vienne à l'Espace Pierre Bret au Fautre à Trèves
Samedi 23	Fête du court-métrage films de fiction, films d'animation, dessins animés, humour, poésie...par l'Association Culturelle à la salle des fêtes

Avril

Samedi 6 matin	Chasse aux œufs dans la cour de l'école organisée par la Municipalité et la Bibliothèque
Samedi 6	Théâtre «Viens choisir tes parents» Cie Semelle proposée par l'Association Culturelle
Nuit du 30 avril et journée du 1er mai	Troc de la traditionnelle fleur du 1er mai contre des œufs par les Zazous

Mai

Samedi 4	Marché aux fleurs et randonnée organisés par le Sou des Ecoles
Dimanche 5	Omelette offerte par les Zazous
Mercredi 8 à 11h	Commémoration de la fin de la 2ème guerre mondiale
Lundi 20	Pétanque concours vétérans en doublette (réservé aux licenciés > 55 ans)
Vendredi 24	Fête des voisins
En mai (date à définir)	Soirée musicale cabaret organisée par l'Association Culturelle

Juin

Lundi 3	Pétanque concours vétérans en triplette mixte (réservé aux licenciés > 55 ans)
Samedi 15	Fête du foot au Fautre à Trèves
Samedi 15	Soirée grecque repas et danse organisés par l'Association Culturelle
Samedi 29	Kermesse du Sou des Ecoles

Juillet

Lundi 1	Pétanque concours vétérans en doublette (réservé aux licenciés > 55 ans)
Samedi 27 de 16 h à 19 h	Remise des chèques pour les locations de terrains par l'ACCA à la cabane des chasseurs.
Dimanche 28 à 10 h	Assemblée générale de l'ACCA (ouverte à tous)

Août

semaine du 6 au 10	Tournée des brioches par les Zazous (du 6 au 8 dans les hameaux, le 9 et 10 au village)
Vendredi 9 - samedi 10 - dimanche 11	Vogue et 3 bals des Zazous
Samedi 10	Pétanque « challenge de la St Laurent » par les associations réunies
Dimanche 11	Pétanque « challenge de la municipalité » par les associations réunies
Dimanche 11	Apéro / barbecue à 12h et paëlla à 19h et enterrement de la vogue à minuit
Jeudi 15	Concours de pétanque « coupe du 15 août »

Septembre

Date à définir	Pétanque but d'honneur
Date à définir	Pétanque concours des vendanges

Octobre

samedi 26	Assemblée générale de la Pétanque
-----------	-----------------------------------

Novembre

lundi 11 à 11h	commémoration de la fin de la 1ère guerre mondiale, exposition et vote du concours photo 2019
----------------	---



SERVICES PUBLICS :

ALLO SERVICES PUBLICS

Tél. 39 39.

Service renseignements administratifs de 8h30 à 18h15 en semaine coût de 0,15 €/mn + prix de l'appel depuis téléphone fixe

<http://www.service-public.fr/>

Cantine/Garderie des Haies

Tél. 04 74 54 74 61 (avec répondeur)

Centre des impôts de Givors

1 rue Jacques Prévert - 69700 Givors

Tél. 04 72 49 52 60

Service Territorial Sud (DDT Service Sud du Nouveau Rhône)

39 avenue de Verdun - 69440 Mornant

Tél. 04 78 44 98 00

Ecole des Haies

393 Champs Blancs

Tél. 04 74 87 86 07

Gendarmerie

1 rue Jean Julien Chapelant
69420 Ampuis

Tél. 04 74 56 10 26 ou 17

La Poste

1 rue des côtes du Rhône
69420 Condrieu

Tél. 36 31 (numéro non surtaxé)

Maison du Rhône (MDR)

1 place des droits de l'homme
69420 Condrieu

Tél. 04 78 02 34 90

Perte ou vol de Carte bancaire

Tél. 0 892 705 705

Pôle Emploi

18 rue Jacques Prévert - 69700 Givors

Tél. 3949

(prix appel + service gratuit)

<http://www.pole-emploi.fr/>

Préfecture du Rhône

106 rue Pierre Corneille
69419 Lyon cedex 03

Tél. 04 74 61 60 60

<http://www.rhone.gouv.fr/>

Trésorerie de Condrieu

1 rue des côtes du Rhône
69420 Condrieu

Tél. 04 74 59 53 42

Vienne Condrieu Agglomération

Espace Saint-Germain
Bâtiment Antarès
30, avenue Général Leclerc
38200 Vienne

Tél. 04 74 78 32 10

SANTÉ, SERVICES MÉDICAUX ET D'URGENCE

Centre anti poison de Lyon

Tél. 04 72 11 69 11

Docteurs Gaillard-Bruyère, Bourdel, Pinto, Injar, Coupat

67 route Nationale - 69420 Condrieu

Tél. 04 37 04 60 10

Docteur VIGNERON

9 avenue Charles de Gaulle
69420 Condrieu

Tél. 04 74 59 53 39

Hôpital local de Condrieu

10 rue de la Pavie
69420 Condrieu

Tél. 04 74 78 74 00

Hôpital de Vienne Lucien Hussel

Montée du Docteur CHAPUIS
38200 Vienne

Tél. 04 74 31 33 33

Infirmières

3 rue du Marché aux Fruits
69420 Condrieu

Tél. 04 74 59 85 51

Séverine Duc

390 Grand Rue
69420 Longes

Tél. 06 35 13 44 42

Laboratoires d'Analyses Médicales

8 rue de l'Industrie - 69420 Condrieu

Tél. 04 74 56 65 66

Maison de retraite du Vernon

Chemin de la Pavie
69420 Condrieu

Tél. 04 74 59 58 53

Pharmacie des Lômes

20 Grande Rue - 69420 Condrieu

Tél. 04 74 59 50 30

Pharmacie de garde

Tél. 39 15 (0.15 €/mn)

Pompiers

Tél. 18

Sages-femmes :

2 rue des Côtes du Rhône
69420 CONDRIEU

Orianne BLANC

Tél. 06.68.12.34.71

Elodie CLEMENT

Tél. 06.21.35.74.28

Anne VALLEIX

Tél. 07 69 61 90 70

SAMU (urgences médicales)

Tel. 15

Vétérinaire (clinique)

31 route Nationale- 69420 Condrieu

Tél. 04 74 56 67 46

Mairie des Haies

450 rue des champs blancs

69420 LES HAIES

mairie@leshaies.fr

site internet : <http://www.leshaies.fr>

Fax. 04 74 56 89 90

Tél. 04 74 56 89 99

Horaires d'ouverture :

lundi et mercredi de 13h30 à 17h

mardi de 8h30 à 12h

vendredi de 16h30 à 19h

(Permanences du maire et des adjoints)